

L'ajournement

Aussi, c'est étrange, et j'ose espérer que la secrétaire parlementaire aura une réponse plus juste, on refuse, dans le domaine de l'industrie automobile et dans d'autres domaines, de faire une certaine forme de répartition des travaux. Au moment où on se parle, où le Québec devrait avoir de l'importance dans le domaine spatial, là, on veut diminuer la répartition, la part qui reviendrait sur le marché normal au Québec, pour réaliser un certain équilibre entre le Québec et l'Ontario.

La réaction a été très vive au Québec et à ce moment-là, le premier ministre a dû intervenir. Même en fin de semaine, autant nous, les militants libéraux de l'est de Montréal, dans un colloque, nous avons réaffirmé notre appui aux autorités municipales, au gouvernement Bourassa, à l'opposition péquiste, à la Chambre de commerce. Tout Montréal, tous les gens du Québec sont unanimes pour demander que l'Agence spatiale soit à Montréal. Même le congrès conservateur a appuyé cette demande. Il est le dernier qui embarque dans le train, comme on dit, dans le domaine spatial. Ce qu'on aimerait avoir, c'est une réponse franche et honnête et aussi une annonce concrète de l'implantation de cette agence.

Alors, j'ose espérer que la secrétaire parlementaire va nous donner des réponses au niveau de la répartition des contrats, nous assurer que oui, Montréal va avoir l'Agence spatiale, mais non seulement il va avoir l'Agence spatiale, mais la répartition des contrats se fera en proportion de la capacité, de la qualité de la main-d'oeuvre, de la capacité de nos chercheurs, de la capacité de nos scientifiques et aussi en proportion... Alors, ce qui veut dire que cela se situe à près de 60 p. 100, les retombées économiques dans le domaine spatial au Québec.

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie)): Madame la Présidente, je suis ravie d'avoir l'occasion d'aborder cette question, surtout que c'est une question qui a été très discutée en fin de semaine à notre colloque.

Quand le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) dit que ce sont seulement les gens de la région de Montréal qui appuyaient l'implantation de l'Agence spatiale dans la province de Québec, au moins, les militants conservateurs qui étaient là, c'était de toute la province.

Alors, l'espace est une des technologies stratégiques de pointe que le gouvernement appuie à juste titre. Permettez-moi premièrement de confirmer ce qui a été dit en public. Il y en aura une agence spatiale. Sa création sera annoncée au moment voulu, quand nous en aurons établi le mandat. Et comme nous l'avons déjà souligné en Chambre, nous sommes sur le point de prendre plusieurs décisions importantes à l'égard de programmes comme la station spatiale, le maintien de la participation à l'Agence spatiale européenne et RADAR-SAT. Une fois ces questions réglées, nous prendrons les décisions organisationnelles qui s'imposent pour créer l'Agence spatiale canadienne.

Je tiens à rappeler aux honorables députés que le programme spatial canadien est un programme national, conçu de façon à être avantageux pour tous les Canadiens. L'Agence sera l'organisme de coordination chargé de la mise en oeuvre du programme national.

Madame la Présidente, les honorables députés savent que l'industrie spatiale au Canada, bien que d'ampleur nationale, est tout de même relativement petite. Malgré sa taille, elle a su soutenir une concurrence mondiale de plus en plus féroce, exportant près de 70 p. 100 de sa production. J'en suis fière et je suis fière aussi de chacune des entreprises qui font la réputation de notre pays.

Mentionnons premièrement Spar Aérospatiale à Toronto et à Montréal, réputée de par le monde pour le Canadarm et ses satellites de communications de calibre mondial. Spar Aérospatiale à Sainte-Anne-de-Bellevue fait maintenant partie des six ou huit entreprises, à l'échelle mondiale, qui ont la capacité de fournir des systèmes complets de communications par satellites. Il y a aussi la CAE à Montréal, dont les simulateurs spatiaux sont bien connus, la CONDEV à Cambridge, en Ontario, qui a accaparé plus de 80 p. 100 du marché mondial des éléments de transmission par hyperfréquences installés à bord des satellites. Et n'oublions pas de mentionner les sociétés Macdonald Dettwiler Associates à Vancouver, SED Systems à Saskatoon, Bristol Aerospace à Winnipeg et Canadian Astronautics à Ottawa, toutes des chefs de file dans leur domaine.

Madame la Présidente, le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. de Cotret) a fourni à l'honorable député les statistiques qu'il réclamait au sujet de la répartition des dépenses spatiales à travers tout le pays. Ce dernier peut maintenant constater que le Québec a reçu sa juste part de contrats du gouvernement fédéral, environ 34 p. 100 dans le cadre du programme spatial, en excluant les achats de Télésat, et 44 p. 100 de l'ensemble des travaux de recherches et de développement relativement à l'industrie.

Pour terminer, madame la Présidente, je tiens à insister sur le fait que la technologie spatiale est une technologie stratégique. Le Programme spatial canadien est un stimulant pour les entreprises et les particuliers. C'est une occasion unique de mettre au point de nouvelles techniques qui permettront au Canada d'appliquer la technologie et l'innovation et donc d'assurer son avenir économique et de créer des emplois. D'après des études, le programme de la station spatiale à lui seul entraînera la création de 80 000 années-personnes et des ventes de 5 milliards de dollars.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 28.)